

/VS  
REPUBLIQUE DU BENIN  
-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

**DECRET N° 97-405 DU 18 AOUT 1997**

portant approbation du bilan et des comptes  
annexes de l'exercice clos au 31 décembre 1995 de  
l'Office de Radiodiffusion et Télévision du Bénin.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la Proclamation le 1er avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;

VU le Décret N° 96-128 du 9 avril 1996 portant composition du Gouvernement ;

VU le Décret N° 97-166 du 7 avril 1997 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Plan, de la Restructuration Economique et de la Promotion de l'Emploi ;

VU le Décret N° 97-170 du 07 avril 1997 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Culture et de la Communication ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 17 juillet 1997 ;

DECRETE :

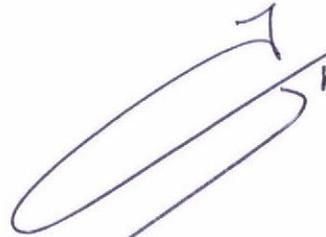
Article 1er.- Est approuvé le bilan de l'exercice clos au 31 décembre 1995 de l'Office de Radiodiffusion et Télévision du Bénin (ORTB) tel qu'il figure en annexe à ce Décret.

.../...

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à Cotonou, le 18 AOUT 1997

par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



**Mathieu KEREKOU**

Le Premier Ministre, chargé de la Coordination  
de l'Action Gouvernementale et des Relations  
avec les Institutions, Porte-Parole du Gouvernement,



**Adrien HOUNGBEDJI**

Le Ministre du Plan, de la Restruc-  
turation Economique et la Promotion  
de l'Emploi,



**Albert TEVOEDJRE**

Le Ministre de la Culture et  
de la Communication,



**Timothée A. ZANNOU**

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 MPREPE 4 MCC 4  
AUTRES MINISTERES 15 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCPC-DGID-DGDDI 5 BN-  
DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3  
JO 1.-